

CSQ

LE MAGAZINE

ÉDITION SPÉCIALE
100 % profs
du réseau scolaire

MISSION IMPOSSIBLE?

DÉFIS, OBSTACLES ET MIRACLES

Une tâche de plus
en plus complexe

.....

L'évaluation qui perd de son sens

.....

Les obstacles de la formation continue

.....

Ordre professionnel
enseignant : non merci!



Centrale des syndicats
du Québec

Hors-série



Les ristournes, un avantage concret d'être membre de la CSQ



Grâce au partenariat entre
la CSQ et La Personnelle,
les personnes assurées avec
le régime Les protections
RésAut CSQ recevront une
ristourne en 2020*.



**35\$ par police
d'assurance auto**



**35\$ par police
d'assurance
habitation**

**Vous pourriez vous aussi
profiter de cet avantage!**

1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com



Centrale des syndicats



laPersonnelle

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
La ristourne est versée aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

À lire sans remords



AUCUN ARBRE COUPÉ

Les fibres du papier proviennent exclusivement des bacs de récupération.



PRESQUE MANGEABLE

Les encres sont 100 % végétales, solubles dans l'eau et ne contiennent aucun solvant.
Le papier est fabriqué selon un procédé sans chlore.



ÉNERGIE VERTE

L'énergie utilisée pour fabriquer ce papier est un biogaz issu de la décomposition des déchets d'un site d'enfouissement, acheminé directement à l'usine par conduits souterrains.



Photo François Beaugard

CE N'EST PAS DE LA FICTION

CSQ Le Magazine consacre cette édition hors série aux enseignantes et enseignants, à leur travail, à leurs défis, aux nombreux obstacles auxquels ils font face et aux petits miracles que toutes et tous accomplissent quotidiennement dans leur classe.

Bien que ce numéro spécial s'intitule *Mission impossible*, le personnel enseignant ne fait pas du cinéma. Il ne joue pas la comédie lorsqu'il dénonce une tâche qui se complexifie d'année en année. Les travailleuses et travailleurs que nous avons rencontrés dans le cadre de cette édition du magazine nous l'ont clairement dit : accomplir tout ce qu'il y a à faire et atteindre tous les nombreux objectifs prévus est presque irréalisable.

Des profs ont également accepté de nous parler des difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils souhaitent suivre de la formation continue. Ils ont beau vouloir se perfectionner et maintenir un haut degré de compétences, encore faut-il que les employeurs les encouragent à le faire et leur donnent les moyens d'y parvenir.

Parmi les autres enjeux auxquels le personnel enseignant fait face, il y a celui de l'évaluation. Servant jadis à mesurer les forces et les faiblesses des élèves, elle est devenue aujourd'hui un outil permettant d'aller chercher du financement.

Finalement, nous avons aussi rencontré des personnalités qui ont la conviction que l'éducation peut être un vecteur de changement.

Nous espérons que vous apprécierez ce numéro spécial du magazine. Bonne lecture!

Audrey Parenteau | RÉDACTRICE EN CHEF
MAGAZINE@LACSQ.ORG

SOMMAIRE

EN COUVERTURE MISSION IMPOSSIBLE?

Pour le personnel enseignant, les enjeux et les défis sont grands.
Comment les surmonter?

6 Au nom des profs

Rencontre avec la présidente de la FSE-CSQ, Josée Scalabrini, qui présente les principaux enjeux auxquels fait face le syndicalisme enseignant.

16 La tâche se complexifie

Accomplir tout ce qu'il y a à faire et atteindre tous les objectifs, voilà qui est pratiquement infaisable en éducation. Comment en sommes-nous arrivés là?

19 Une évaluation en mal de sens

Selon la majorité du personnel enseignant, l'évaluation doit servir aux apprentissages. Pour les gestionnaires, toutefois, elle permet d'aller chercher du financement.

22 La volonté de se perfectionner

Au-delà de l'obligation d'atteindre et de conserver un haut degré de compétence, que pensent les profs de la formation continue?

25 Le retour d'un débat pourtant réglé

La création d'un ordre professionnel enseignant est un sujet qui revient régulièrement. Pourtant, les profs n'en veulent pas.



5 Entre nous **10** Rencontre **12** Syndicalisme
28 Culture **30** Le mot juste

CSQ Le Magazine Volume 40, HS1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3. Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : magazine@lacsq.org / Directrice des communications Catherine Gauthier / Rédactrice en chef Audrey Parenteau / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Martine Lauzon, Susy Bélanger / Publicité Audrey Parenteau / Couverture Pascal Rathé / Photographies AEFO, François Beauregard, Marie-Hélène Dallaire, Getty Images, Martin Girard, iStock, Stéphane Lessard, Patric Nadeau, Pascal Rathé, Jocelyn Riendeau / Retouches photo Yves Vaillancourt / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2719 / magazine.lacsq.org / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 giroux.france@lacsq.org Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Ce papier est certifié FSC®, Rainforest Alliance^{MC} et Garant des forêts intactes^{MC}.



Rejoignez-nous sur Facebook!
facebook.com/lacsq

D13005



Photo François Beauregard

Le monde de
l'enseignement est en
profonde mutation,
tandis que la
profession, elle,
manque cruellement
de reconnaissance.
Les voyants sont au
rouge et un coup de
barre majeur est
désormais nécessaire.

Augmentation et complexification de la tâche, lourdeur induite par une hausse du nombre d'élèves en difficulté, manque de support et de ressources spécialisées, coupes draconiennes..., pas surprenant que plusieurs enseignantes et enseignants quittent la profession après seulement quelques années de pratique.

Les changements importants dans les programmes n'ont pas contribué à améliorer les choses, bien au contraire. Le personnel enseignant a dû s'approprier de nouvelles disciplines, de nouveaux outils pédagogiques, des méthodes d'évaluation différentes, et tout cela sans avoir eu droit de cité. On a imposé ces réformes et ces modifications au cursus sans avoir la décence de consulter celles et ceux qui, pourtant, sont les mieux placés pour en évaluer la pertinence au regard des besoins des élèves.

Ce cocktail d'obstacles et de défis a des effets délétères sur une profession qui n'est pas suffisamment valorisée et qui mérite plus que jamais des conditions d'exercice optimales. Nous sommes à la croisée des chemins. Les enseignantes et enseignants, rappelons-le, sont au cœur d'une mission essentielle qui est celle de préparer les enfants d'aujourd'hui à la société de demain.

L'heure est venue de nous questionner comme société. Quels efforts sommes-nous prêts à déployer pour appuyer adéquatement nos enseignantes et enseignants dans l'exercice de leurs fonctions? Que sommes-nous prêts à faire concrètement pour revaloriser la profession? Hausser leur salaire, augmenter les ressources spécialisées, diminuer les ratios, offrir des avenues intéressantes et adaptées en matière de développement professionnel ne sont que quelques-unes des nombreuses mesures sur lesquelles nous devons absolument nous pencher.

Le temps est venu de poser des gestes concrets qui permettront de briser le cercle vicieux dans lequel les enseignantes et enseignants sont désormais plongés. Le système d'éducation repose sur leurs épaules et son avenir dépendra des réponses collectives que nous fournirons.

Solidarité!

Sonia Ethier
Sonia Ethier | PRÉSIDENTE



Josée Scalabrini

AU NOM DES PROFS

C'est avec beaucoup d'énergie que
Josée Scalabrini défend la
valorisation de la profession
enseignante et les droits des profs
du réseau scolaire. Rencontre avec
la présidente de la FSE-CSQ.

Maxime Garneau
CONSEILLER FSE-CSQ

CSQ LE MAGAZINE : POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE PARLER POSITIVEMENT DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE?

Josée Scalabrini : Valoriser la profession c'est, de façon indirecte, une façon de travailler à l'amélioration des conditions de travail et d'enseignement des profs. Depuis plusieurs années, à la FSE-CSQ¹, nous en faisons une de nos grandes priorités. C'est un dossier auquel je crois beaucoup et qui me touche particulièrement.

Quand nous parlons en bien des enseignantes et enseignants, nous contribuons à faire connaître leur réalité et leur dévouement à toute la population. Les gens sont ensuite plus sensibles aux enjeux auxquels les profs font face. Ils sont plus disposés à les écouter lorsque ceux-ci expriment leurs besoins ou dénoncent des situations inacceptables.

QUE FAIT LA FSE-CSQ POUR VALORISER LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS?

Avec la campagne Prof, ma fierté!, nous faisons rayonner leur travail exceptionnel. Les profs que je rencontre me le soulignent régulièrement. Ils aiment que nous parlions d'eux de façon positive, que nous fassions connaître leur vécu, les petits miracles qu'ils accomplissent au quotidien. Nous ne ménageons aucun effort pour le faire : nous avons réalisé des séries Web, des publicités télé, et nous avons organisé des événements un peu partout au Québec pour que le travail des profs soit connu et reconnu à sa juste valeur.

En montrant de belles histoires et de belles réussites, je suis persuadée que nous avons contribué à remettre l'éducation au cœur des priorités dans le débat public au Québec.

QUEL EST LE RÔLE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT?

Le syndicalisme enseignant est présentement en transformation, mais le rôle fondamental d'une fédération comme la nôtre ne change jamais. Nous sommes là, en premier lieu, pour défendre et protéger les droits de nos membres, et travailler d'arrachepied pour améliorer leurs conditions de travail.

Je rencontre énormément d'enseignantes et d'enseignants aux quatre coins du Québec, et je sais qu'ils attendent beaucoup de leur organisation syndicale. C'est pour cette raison que je suis convaincue qu'il est primordial d'exercer un syndicalisme professionnel, visant à améliorer les conditions de travail des profs, mais aussi leurs conditions d'enseignement.

Je suis également convaincue que nous devons jouer un rôle de leader dans tous les dossiers qui ont une réelle influence dans la vie de nos membres. Nous sommes leurs représentantes et représentants auprès des décideurs, et notre mandat ne se limite pas à négocier leur convention collective.

COMMENT CETTE APPROCHE SYNDICALE SE MANIFESTE-T-ELLE?

Elle se manifeste de plusieurs façons. Selon moi, une des grandes forces de la FSE-CSQ est son implication active dans les dossiers de nature pédagogique, dans lesquels nous nous assurons toujours de faire connaître et entendre l'opinion et les préoccupations des profs. Notre leadership se traduit, notamment, par de nombreuses interventions dans les médias, mais aussi auprès du gouvernement, des chercheuses et chercheurs, des parents et de la population en général.

¹ Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

DE QUELLE FAÇON LA FSE-CSQ S'Y PREND-ELLE POUR DEMEURER REPRÉSENTATIVE DE L'OPINION DE SES MEMBRES?

Au fil des ans, notre fédération s'est bâti une grande crédibilité dans le monde de l'éducation au Québec, notamment grâce à sa capacité à construire ses positions en s'appuyant sur les réalités et les besoins de ses membres. Nous avons toujours su adopter des positions étoffées sur les enjeux en éducation, dont certaines sont devenues historiques. D'autres ont évolué et se sont transformées pour s'adapter à la réalité du monde de l'enseignement, qui est, comme je le mentionnais précédemment, en constante mutation.

C'est cette force qui nous distingue des autres organisations. Quand je prends la parole au nom des dizaines de milliers de profs que la FSE-CSQ représente, je veux le faire en sachant que je porte leur message le plus fidèlement possible.

Toutefois, pour que nous puissions demeurer une fédération ouverte et à l'écoute de ses membres, l'organisation d'un événement comme le Colloque FSE-CSQ, qui a eu lieu en mai 2019, est importante. Cela nous permet de pousser plus loin les réflexions sur d'importants enjeux pédagogiques, et je suis convaincue qu'il est primordial de le faire avec celles et ceux qui sont au quotidien dans les classes du Québec.

Ce n'est pas tous les jours que 500 profs sont réunis pour échanger et débattre d'enjeux aussi cruciaux que l'autonomie professionnelle, l'évaluation des apprentissages, la valorisation de leur profession et le développement professionnel.

Notre colloque est un événement unique, puisque les débats ont comme base des données objectives toutes fraîches, issues d'une large consultation menée auprès d'enseignantes et d'enseignants au cours de l'année scolaire 2018-2019. Ils ont d'ailleurs été des milliers à participer, même si leur charge de travail est lourde et accaparante.

« Les profs en ont assez. Ils souhaitent, avec raison, être entendus et respectés, tant dans leurs écoles que du public en général. »

COMMENT CET ÉVÈNEMENT VOUS INSPIRERA POUR L'AVENIR?

C'est l'occasion pour la FSE-CSQ d'actualiser ses positions dans plusieurs dossiers, en écoutant ce que le personnel enseignant a à dire. Ainsi, nous nous assurerons, comme nous l'avons toujours fait, de représenter l'ensemble de nos membres, soit plus de 60 000, lorsque nous parlons en leur nom.

C'est une grande fierté, mais aussi une lourde responsabilité de porter haut et fort la voix des enseignantes et enseignants. L'équipe de la FSE-CSQ est toujours très soucieuse de la justesse du message livré en leur nom. Le colloque, ainsi que la large consultation qui l'a précédé, permet à notre fédération d'être plus forte, plus légitime et plus centrée que jamais sur les préoccupations et les opinions de ses membres.

Y A-T-IL UN LIEN AVEC LA PROCHAINE NÉGOCIATION NATIONALE?

Absolument. Comme professionnelles et professionnels de l'enseignement, les profs doivent affirmer leur expertise dans les dossiers de nature pédagogique. Malheureusement, dans les dernières années, bien d'autres acteurs se sont prononcés sur une multitude de dossiers en lien avec l'éducation et l'enseignement, sans que les principaux concernés aient eu leur mot à dire.



Josée Scalabrini

Les profs en ont assez. Ils souhaitent, avec raison, être entendus et respectés, tant dans leurs écoles que du public en général. Au quotidien, ils nous disent clairement qu'ils souhaitent que leur autonomie professionnelle soit mieux reconnue dans la loi et respectée à cent pour cent dans les faits. Plus largement, ils désirent aussi que leur expertise et leur opinion soient reconnues et entendues quand vient le temps de faire de grands changements en éducation.

Pour moi, le lien avec la prochaine négociation est clair. Ce que les profs veulent par-dessus tout, c'est être appréciés comme les experts qu'ils sont. Être considérés, écoutés et faire partie de la solution. Ils veulent un ministre de l'Éducation qui reconnaît leur professionnalisme et leur expertise, qui leur tend la main et qui valorise leur travail.

COMMENT CETTE RECONNAISSANCE DEVRAIT-ELLE S'EXPRIMER?

Elle passe par de meilleurs salaires. Oui, les profs veulent être payés à leur juste valeur, puisqu'ils sont toujours les moins bien rémunérés au Canada. Ça passe aussi par un allègement important de leur tâche, qui n'a cessé de s'alourdir et de se complexifier au fil des années et des coupes en éducation. Et, bien sûr, ça passe aussi par des classes plus équilibrées et par davantage de services pour les élèves en difficulté.

Et tout ça, ça ne tombera pas du ciel! Il va falloir se battre, et nous serons prêts pour cette bataille. Grâce à notre colloque, nous sommes mieux armés que jamais!

LES AUBERGES DU CŒUR

POUR REDONNER ESPOIR

Aider les jeunes en difficulté à reprendre le chemin de l'école,
une mission pleine de sens pour la porte-parole des Auberges du cœur,
Marie-Claude Barrette.

Marie-Claude Ethier | COLLABORATION



Marie-Claude Barrette

Photo Pascal Rathé

« J'ai rencontré des personnes qui ont eu la vie sauve grâce aux Auberges du cœur », raconte l'animatrice télé bien connue du grand public et porte-parole de cet organisme qui vient en aide aux jeunes en difficulté et sans-abri.

Chaque année, plus de 3 500 personnes âgées de 12 à 30 ans cognent à la porte de l'une des trente maisons d'hébergement des Auberges du cœur à travers le Québec. Là, elles reçoivent soutien et encadrement pour favoriser leur réintégration familiale, sociale et scolaire. Elles y trouvent également de l'espoir.

« Quand les jeunes atterrissent dans une Auberge, ils sont pas mal écorchés. Le fait que des intervenantes et intervenants leur font confiance et se soucient d'eux leur donne une raison de vivre et les encourage à continuer », ajoute Marie-Claude Barrette.

UN FILET DE SÉCURITÉ

Il arrive que les mailles du filet social soient trop grandes pour certains jeunes qui finissent par passer à travers.

« L'organisme, c'est un deuxième filet tissé serré. Le personnel qui y travaille met tout en œuvre pour protéger les jeunes

et les aider à reprendre leur vie en main », explique la porte-parole. Les Auberges du cœur ont d'ailleurs comme mission d'aider les jeunes à sortir de l'errance et à s'investir dans un projet de vie.

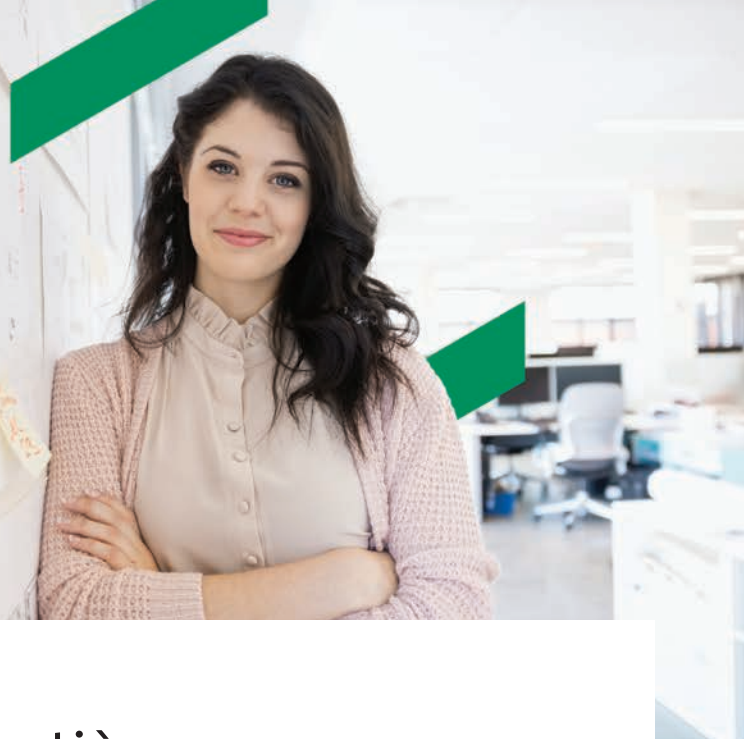
ÇA PASSE PAR LES ÉTUDES

Très souvent, celles et ceux qui font un séjour dans une Auberge constatent que la vie risque d'être difficile sans diplôme. C'est ce qui les motive généralement à reprendre les cours.

L'organisme privilégie d'ailleurs le retour aux études comme voie d'avenir. « Un diplôme apporte autonomie et fierté », croit Marie-Claude Barrette.

Selon l'animatrice, les membres du personnel enseignant, comme les intervenantes et intervenants, sont des porteurs d'espoir. Ils peuvent apprendre aux jeunes à aimer l'école et à développer une certaine confiance en leur capacité. Et pour les décrocheurs, « savoir qu'une personne croit en eux, c'est le moteur d'une vie. Tout commence par là! », conclut-elle.

Une offre sur mesure pour les membres de la CSQ



Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2019

Profitez de l'assistance routière de La Personnelle

Adhérez au **forfait transactionnel**

Le Profitable

Desjardins pour

les membres de la CSQ^{1, 2}

- › Transactions illimitées
- › 10 transactions dans un guichet autre que Desjardins
- › 7,95\$/mois (courant: 13,95\$)

Profitez du forfait

transactionnel dès maintenant

1 844 778-1795, poste 67

Économie annuelle:
72\$



Déterminez une **police d'assurance auto de La Personnelle** dans le régime de la CSQ

Pas encore détenteur? **Demandez une soumission**
1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com



Bénéficiez de l'**assistance routière de La Personnelle^{3, 4}**

1 an gratuit
Valeur de
82\$

Restez à l'affût pour connaître d'autres offres et avantages exclusifs aux membres de la CSQ!

lacsq.org/desjardins



Assureur choisi par la CSQ



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. 1. Gratuit si vous maintenez à votre compte un solde minimal mensuel de 4 000 \$. Bénéficiez d'un tarif préférentiel à 7,95 \$ par mois sur le forfait Le Profitable de Desjardins pour les membres de la CSQ et réalisez une économie de 6 \$ sur le tarif en vigueur. 2. Pour profiter du forfait transactionnel Le Profitable Desjardins pour les membres de la CSQ, vous devez vous inscrire au dépôt direct de votre salaire à la caisse où le programme est détenu, si ce n'est pas déjà le cas. 3. L'assistance routière La Personnelle est offerte gratuitement aux détenteurs du forfait Le Profitable Desjardins pour les membres de la CSQ et d'une assurance auto La Personnelle dans le régime de la CSQ, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre 2019. L'assurance auto de La Personnelle dans le régime de la CSQ doit être effective au plus tard le 1^{er} janvier 2020. 4. Si vous détenez le forfait transactionnel Le Profitable Desjardins pour les membres de la CSQ et une police auto de La Personnelle dans le régime de la CSQ, vous êtes automatiquement admissible à l'assistance routière de La Personnelle pendant un an. Une confirmation vous sera envoyée dans les prochaines semaines. Si vous voulez profiter de votre assistance routière dès maintenant, appelez au 514 875-0689 ou au 1 844 287-1680.

GUÉRIR LE MALAISE ENSEIGNANT

Le malaise est palpable chez le personnel enseignant. On lui demande de faire plus avec toujours moins et, bien souvent, sans même lui demander son avis.

Mélanie Fortier | CONSEILLÈRE FSE-CSQ

Ce n'est pas d'hier que le milieu de l'éducation ressent ce « malaise enseignant ». Déjà, en 2010, une large enquête nationale menée auprès des membres de la FSE-CSQ avait permis de constater que les choses n'allaient pas. Un plan d'action avait alors été mis en place, dans lequel la tenue d'un colloque sur la valorisation de la profession avait, entre autres, été prévue.

Ce colloque avait jeté les bases des orientations adoptées par la FSE-CSQ au cours des années qui ont suivi. La volonté des membres de voir leur travail mis en valeur était bien présente, et elle l'est toujours, près d'une décennie plus tard.

Les suites de ce colloque ont permis l'adhésion à un syndicalisme professionnel positif qui vise principalement à valoriser le travail exceptionnel qu'accomplit chaque jour le personnel enseignant.

CHANGEMENTS À L'HORIZON?

Au cours des dix dernières années, le gouvernement n'a cessé de prendre des décisions sans consulter les enseignantes et enseignants, ce qui a eu pour effet de diminuer leur autonomie professionnelle. Qu'en pensent les principales personnes concernées? Une vaste consultation, entreprise à l'automne 2018 et réalisée auprès d'environ 4 000 enseignantes et enseignants, a permis de les questionner et de valider les orientations de la FSE-CSQ. Parmi les thèmes abordés :

- l'expertise et le jugement professionnel dans le choix des approches et des méthodes pédagogiques;
- l'expertise et le jugement professionnel dans l'évaluation des apprentissages;
- le développement professionnel dans la valorisation de la profession;
- le développement professionnel dans la formation continue.

Le dernier colloque de la FSE-CSQ, qui a eu lieu en mai 2019, a permis à la Fédération d'actualiser ses positions sur ces différents sujets. L'événement a été l'occasion d'approfondir les discussions avec 500 membres du personnel enseignant.

Le résultat de ces échanges sur les différents thèmes jettera à nouveau les bases des actions à venir pour la FSE-CSQ.



Le dernier colloque de la FSE-CSQ a réuni 500 membres du personnel enseignant.

Photo Pascal Ratthé



La faible reconnaissance n'est pas dans ta tête.

Le problème, c'est l'organisation du travail
et ça peut te rendre malade.

Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.



Centrale des syndicats
du Québec

lacsq.org/sst

CE QU'ILS EN PENSENT

Que signifie vraiment « être maître » de sa profession? Des enseignantes et enseignants s'expriment sur la question.

Mélanie Fortier | CONSEILLÈRE FSE-CSQ



« C'est être capable de décider ce que je veux dans ma classe. Nous avons une formation, nous sommes des gens intelligents. Nous sommes capables de bien enseigner. »

– Sébastien Gauthier, membre du Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu (CSQ)



« Si je ne peux pas être maître de ma profession, de ma façon de penser et transmettre ma passion et

mes connaissances, je ferai autre chose, car c'est la base de l'enseignement. »

– Monique Brassard, membre du Syndicat de l'enseignement de Charlevoix (CSQ)

« Ça veut dire pouvoir prendre des décisions sans que nous soyons obligés de toujours rendre des comptes. »



– Anna Panziery, membre de l'Association des professeurs de Lignery (CSQ)

« C'est être formé, autonome et maître de sa classe. Ça veut aussi dire avoir des gestionnaires qui nous font confiance. »

– Paule Cousineau-Pelletier, membre du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (CSQ)



« Ça signifie pour moi d'être capable de gérer nos classes, mais aussi d'être consultés par nos directions. »

– Marc-André Boucher, membre du Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (CSQ)





« Je suis la meilleure personne pour décider ce qui est bon pour mes élèves, parce que je les connais et parce que j'ai bâti une relation avec eux. Je veux qu'on reconnaisse que je suis qualifiée et que ma formation me donne le pouvoir de prendre ces décisions.

Dans ma classe, je choisis mes approches pédagogiques, mes évaluations, je monte mes cours, toujours en lien avec le programme, mais ça me laisse une latitude sur les angles d'entrée et sur le choix du matériel. »

– Isabelle Perreault, membre du Syndicat de Champlain (CSQ)

« En formation professionnelle, c'est une enseignante ou un enseignant passionné de sa profession et de pédagogie, et capable de transmettre sa passion. »

– Marie Duhaime, membre du Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (CSQ)



« Pour moi, c'est l'autonomie et la reconnaissance de la part de nos supérieurs immédiats, mais aussi de la population. »

– Jean-Guy Bouchard, membre du Syndicat de l'enseignement du Lanaudière (CSQ)



« Nous sommes les professionnelles et professionnels de l'enseignement. Nous devrions être consultés sur la manière dont nous voyons l'avenir de notre profession. »

– Sophie Lamontagne, membre du Syndicat de l'enseignement ValMaska (CSQ)

« Ce qui me touche le plus, c'est de respecter ma couleur à moi, car mes élèves ont chacun la leur. Je souhaite rejoindre le plus grand nombre d'élèves tout en étant vraie. »

– Geneviève Angers, membre de l'Association des professeurs de Lignery (CSQ)



« Je peux identifier les besoins de mes élèves, décider ce qui est bon ou moins bon pour eux et à quel moment. »

– Manon Bédard, membre de l'Association des professeurs de Lignery (CSQ)



Les propos des enseignantes et enseignants ont été recueillis lors du colloque de la FSE-CSQ qui a eu lieu en mai 2019.



UNE TÂCHE QUI SE COMPLEXIFIE

« Accomplir tout ce qu'il y a à faire et atteindre tous les objectifs, voilà qui est bien difficile, voire impossible », clame le personnel enseignant. Comment expliquer ce qui arrive?

Isabelle Tremblay-Ross et Mélanie Fortier
CONSEILLÈRES FSE-CSQ

Alors qu'on assiste à une plus grande intégration dans les classes ordinaires des élèves vivant avec un handicap, des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, à la diminution des services justifiée par une pseudoaustérité et aux ajouts constants de contenus pédagogiques, on peut affirmer que la tâche des enseignantes et enseignants s'est complexifiée au fil des ans. Le personnel est essoufflé, pour ne pas dire épuisé.

Nouveaux programmes au secondaire et au préscolaire, anglais intensif, éducation à la sexualité, etc. : de nombreux changements et du nouveau contenu sont venus allonger la liste de ce qui doit être couvert en une seule année. « En additionnant tout ce qu'il y a à faire, ce n'est pas juste compliqué d'atteindre les objectifs prévus pour chacune des disciplines ou chacun des domaines généraux de formation, c'est tout simplement impossible! J'aurais besoin de patins à roues alignées à l'école comme à la maison pour pouvoir y arriver! », s'exclame Karine¹.

98 %

DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

considèrent que la gestion
des différentes mesures
d'adaptation ou de
modifications préconisées
par le ministère complexifie
et alourdit leur travail.

DES BESOINS INDIVIDUELS À COMBLER

Comme si ce n'était pas suffisant, les enseignantes et les enseignants doivent également répondre aux besoins de plus en plus individualisés des élèves qui composent leurs classes. « Avant, j'enseignais à des groupes. Maintenant, j'enseigne aux individus qui composent mes groupes. J'enseigne donc de façon différente à 120 élèves », affirme Annick¹.

Les mesures adaptatives pour contourner les difficultés d'apprentissage de certains élèves, et ainsi favoriser leur réussite éducative, sont nombreuses. Certains jeunes ont droit à des ordinateurs portables, d'autres à un tiers de temps supplémentaire ou encore à un local différent pour terminer un examen. Toutes ces mesures doivent être gérées par le personnel enseignant. Ce sont également les profs qui doivent effectuer les mises à jour des ordinateurs lorsque le technicien en informatique est absent, chercher un local libre pour l'élève et trouver aussi une personne pour l'y accompagner.

« Je dois répondre aux besoins individuels des élèves, qu'ils aient ou non un plan d'intervention ou un diagnostic », poursuit Annick. Tout comme ses collègues, elle doit guider les jeunes le mieux possible dans l'apprentissage du contenu, mais aussi leur enseigner différentes stratégies pour étudier, trouver les informations importantes dans un texte, gérer leur horaire, transférer leurs apprentissages d'une matière vers une autre, etc. « Les enfants ont des besoins auxquels le milieu scolaire doit répondre, et la responsabilité repose trop souvent sur les épaules des enseignants », ajoute-t-elle.

UNE CONCILIATION DIFFICILE

Trop souvent, l'école suit le personnel enseignant à la maison. « Pour répondre aux besoins de chaque élève, le travail d'équipe est nécessaire, mais demande du temps, une denrée qui se fait plutôt rare. C'est impossible de tout accomplir dans un horaire de 32 heures de travail par semaine, de là l'obligation de travailler à la maison », explique Annick. Il faut notamment préparer des activités, corriger des copies, lire les nombreux courriels professionnels et de parents et y répondre, etc.

Karine aussi travaille les soirs et les fins de semaine pour achever tout ce qu'il y a à faire. « D'autres enseignantes comme moi décident de s'amputer de 20 % de leur tâche, et donc de leur salaire, pour faire tout ce qui est exigé et pour pouvoir concilier le travail et la famille », ajoute-t-elle.

DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

Au total, 98 % des personnes qui ont répondu à la consultation menée par la FSE-CSQ² en préparation du colloque Maître de sa profession, qui a eu lieu en mai dernier, considèrent que la gestion des différentes mesures d'adaptation ou de modifications préconisées par le ministère complexifie et alourdit considérablement le travail au quotidien.

« En additionnant tout ce qu'il y a à faire, ce n'est pas juste compliqué d'atteindre les objectifs prévus pour chacune des disciplines ou chacun des domaines généraux de formation, c'est tout simplement impossible! »

– Karine, enseignante au primaire

¹ Karine est enseignante au primaire et Annick au secondaire dans des écoles de la grande région de Québec. Pour pouvoir s'exprimer librement, toutes deux ont requis l'anonymat.

² Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

« Avant, j'enseignais à des groupes. Maintenant, j'enseigne aux individus qui composent mes groupes. J'enseigne donc de façon différente à 120 élèves »

– Annick, enseignante au secondaire

Pour dégager les enseignantes et enseignants, plus de services seraient nécessaires, par exemple en orthopédagogie ou en éducation spécialisée. Mais, surtout, c'est de temps dont le personnel a besoin afin de pouvoir discuter avec les collègues et les autres professionnels dans le but d'organiser les différentes mesures d'adaptation.

RECONNAITRE L'EXPERTISE

Les ressources se faisant rares, le personnel enseignant se fait plutôt proposer des méthodes pédagogiques. L'imposition

d'approches, de méthodes, de modes, de tâches et de contenus supplémentaires vient consigner le non-respect de leur expertise et de leur jugement. Cela provoque une perte de leur sentiment de compétence. Les enseignantes et enseignants se sentent alors davantage comme des exécutants que comme des professionnels de la pédagogie.

D'ailleurs, les résultats de la consultation de la FSE-CSQ démontrent clairement que l'autonomie professionnelle est importante à leurs yeux. De façon quasi unanime, les personnes qui ont répondu au sondage ont mentionné souhaiter que les moyens retenus pour atteindre les objectifs et les cibles des projets éducatifs respectent leur autonomie quant aux choix des approches et des méthodes pédagogiques à utiliser.

« Si la valorisation de la profession enseignante passe par de meilleures conditions salariales, elle passe aussi grandement par le respect de l'expertise et du jugement professionnel », estiment Annick et Karine. Les deux enseignantes sont également unanimes : le soutien, l'écoute, la compréhension et le respect de la direction d'école à l'égard de leurs compétences font toute la différence. Les relations de travail à l'école et avec la commission scolaire doivent aussi être humaines et respectueuses.

La valorisation de la profession enseignante doit s'accompagner de meilleures conditions d'enseignement qui, elles, auront pour effet de donner le temps et une bouffée d'air aux enseignantes et enseignants pour mieux accompagner leurs élèves et ainsi favoriser réellement leur réussite éducative.

Avec la récente annonce du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'ajout de deux récréations obligatoires de 20 minutes par jour, il y a lieu de se questionner : le réflexe de toujours demander plus aux enseignantes et aux enseignants, et ce, sans les consulter finira-t-il par s'amenuiser?

Dans le cas contraire, il y a fort à parier que le personnel enseignant continuera de sentir qu'il porte l'école à bout de bras.



Le manque d'autonomie n'est pas dans ta tête.
Le problème, c'est l'organisation du travail
et ça peut te rendre malade.
Ensemble, nous avons le pouvoir d'agir.

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec
lacsq.org/sst

UNE ÉVALUATION EN MAL DE SENS

L'évaluation permet de connaître les forces et les faiblesses des élèves. Pour les gestionnaires, toutefois, c'est une question de statistiques et de financement.

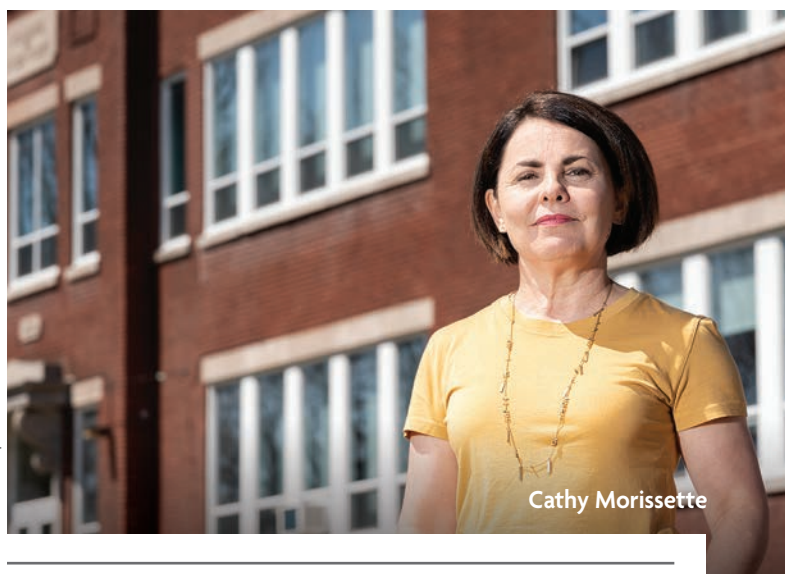
Mélanie Fortier | CONSEILLÈRE FSE-CSQ

L'évaluation doit servir aux apprentissages. C'est ce que croient 99 % des enseignantes et enseignants¹. En plus de leur permettre d'ajuster leur enseignement, cet outil leur offre l'occasion de diriger, au besoin, les élèves vers les services complémentaires appropriés. Malheureusement, dans le contexte actuel, les choses ne se passent pas toujours ainsi.

L'OBJECTIF PREMIER

Le personnel enseignant utilise avant tout les examens pour observer le cheminement des élèves et juger leur progrès. Cependant, la grande hétérogénéité des classes pose parfois problème lorsque vient le temps de tester les connaissances, car toutes et tous ne sont pas prêts en même temps.

« Pour que l'évaluation soit vraiment au service des apprentissages, il faudrait que je puisse évaluer les enfants à des moments différents, quand ils ont compris la notion. Mais la composition et le nombre d'élèves de mon groupe ne me le permettent pas », explique Cathy Morissette².



« Personne n'exige que nous modifiions nos notes, mais la comparaison fait en sorte que nous nous demandons ce que nous ferons l'an prochain. »

– Cathy Morissette

¹ La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a mené, en 2018-2019, une vaste consultation auprès des enseignantes et enseignants.

² Cathy Morissette est enseignante au primaire et membre du Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges (SEVF-CSQ).



Marc-Éric Plante

Photo François Beaugregard

Selon elle, les examens ne répondent pas toujours aux objectifs : « Au primaire, nous devons évaluer la compétence "résoudre" en mathématiques alors que les enfants ne sont pas rendus à ce stade de développement. Les élèves sont angoissés par ces tests et souvent ils n'ont pas de bons résultats. Ils considèrent alors, à tort, qu'ils sont mauvais en maths. C'est dommage, car cette compétence n'est même pas considérée pour le passage d'un niveau à l'autre. »

Les examens sont également trop nombreux. « Il y a tellement de matière à voir. J'ai l'impression de devoir passer très rapidement sur le contenu pour me rendre à l'évaluation », poursuit-elle.

Parmi le personnel enseignant du primaire ayant répondu à la consultation, 83 % estiment que la quantité d'examens provenant du MEES³ devrait être revue et 72 % pensent la même chose pour les examens des commissions scolaires.

CHIFFRER LA RÉUSSITE

Depuis 2002, la gestion axée sur les résultats, qui mise sur la performance aux examens plutôt que sur l'acquisition des connaissances et le développement des compétences, s'est graduellement immiscée dans le réseau scolaire, éloignant davantage l'évaluation de sa fonction première.

Par leur convention de partenariat avec le MEES, les commissions scolaires doivent atteindre des cibles de réussite chiffrées, ce qui entraîne certaines dérives : modification de notes, pression pour n'enseigner que l'essentiel, course aux statistiques, etc.

« Bien que les évaluations me sont très utiles pour exercer mon jugement professionnel en regard du programme de formation, je suis conscient que, pour les gestionnaires, elles permettent aussi d'obtenir des statistiques qui serviront la mécanique de reddition de comptes », dit Éric Larochelle⁴.

Le personnel enseignant à la formation professionnelle a aussi de la pression. « Que l'élève réussisse ou pas, la direction demande qu'il soit évalué, car le financement est rattaché à une sanction », explique Marc-Éric Plante⁵.

À la formation professionnelle, les évaluations se font en plusieurs étapes, tout au long de la compétence. « Nous avons eu une consigne cette année d'inscrire "échec" plutôt qu'"absent" à propos d'un élève qui aurait commencé une évaluation, mais qui, pour une raison ou une autre, ne l'aurait pas terminée. S'il est absent, il n'y a pas de sanction et donc, pas de financement », poursuit Marc-Éric Plante.

« Que l'élève réussisse ou pas, la direction demande qu'il soit évalué, car le financement est rattaché à une sanction. »

– Marc-Éric Plante



Lisa Fournier

Photo Patric Nadeau

83 %
**DES ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS**

estiment que le nombre
d'examens du MEES devrait
être revu; 72 % pensent la
même chose des évaluations
des commissions scolaires.

Selon Éric Larochelle, les cibles chiffrées ne sont d'aucune utilité sur le terrain, car la gestion axée sur les résultats ne tient pas compte de la composition des groupes et des effets de cohortes. « Une année, mes élèves peuvent mieux réussir que ceux de l'année précédente, pourtant je suis le même enseignant. Je ne suis pas le seul responsable de leur succès. »

LA COMPARAISON

À l'école de Cathy Morissette, la direction présente une fois par année à l'équipe un tableau comparatif des notes que les établissements de la commission scolaire ont obtenues aux examens du MEES. « On analyse les résultats et on se questionne sur ce qui explique, par exemple, qu'une école située elle aussi en milieu défavorisé a des résultats plus élevés que la nôtre », explique l'enseignante.

Parfois, c'est la pondération adoptée en début d'année par les équipes-écoles entre les examens de connaissances et de compétences qui diffère d'un établissement à l'autre.

« Personne n'exige que nous modifions nos notes, mais la comparaison fait en sorte que nous nous demandons ce que nous ferons l'an prochain : est-ce que nous changerons nos normes et nos modalités pour produire nos notes afin de les hausser? », s'interroge Cathy Morissette.

REMISE EN QUESTION

À la formation générale des adultes, l'évaluation des mathématiques, tout comme celles de sciences et de techno, de chimie et de physique, est également remise en question. Depuis l'implantation des nouveaux programmes, le personnel enseignant constate que les examens vont beaucoup plus loin que le programme d'études lui-même et que les définitions des domaines d'examen manquent de précision. Pour un même contenu, le MEES propose plusieurs versions d'examens avec des niveaux de complexité différents.

« Le résultat obtenu par l'élève dépend donc davantage de la version de l'examen qu'il passe que de sa réelle compréhension de la matière, affirme Lisa Fournier⁶. Il peut ainsi se retrouver grandement pénalisé, surtout si son objectif est de poursuivre ses études dans un programme contingenté. »

Dans un tel contexte, il est légitime de se demander si l'égalité des chances est vraiment au rendez-vous.

3 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

4 Éric Larochelle est enseignant au secondaire et membre du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud (SECS-CSQ).

5 Marc-Éric Plante est enseignant à la formation professionnelle et membre du Syndicat de l'enseignement du Val-Maska (SEVM-CSQ).

6 Lisa Fournier est enseignante à la formation générale des adultes et membre du Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ).



LA VOLONTÉ DE SE PERFECTIONNER

Les profs ont le devoir d'atteindre et de conserver un haut degré de compétence professionnelle. Au-delà de cette obligation, quelle vision ont-ils du perfectionnement?

Mélanie Fortier | CONSEILLÈRE FSE-CSQ

Claudia¹ a toujours aimé l'école. Poursuivre ses études après son baccalauréat en enseignement n'a donc pas été difficile pour elle. Au contraire. « Heureusement que j'ai eu accès à de la formation continue quand j'ai commencé à enseigner, car je n'aurais pas passé à travers les cinq premières années. Je me sentais mal outillée et pas prête à avoir ma classe. »

Pour compléter sa formation initiale, elle a obtenu une maîtrise en enseignement, au cours de laquelle elle a approfondi ses connaissances en didactique des mathématiques ainsi que de la notion d'attachement et de relation avec l'élève. « C'est ce qui fait que je suis encore enseignante aujourd'hui », ajoute-t-elle.

« Il n'y a pas que les enseignantes et enseignants titulaires qui ont besoin de perfectionnement : les spécialistes aussi », croit Vincent Thivierge². L'art dramatique, la musique et l'éducation physique, par exemple, sont aussi importants pour le développement de la personne. « L'enseignement est une profession complexe qui ne se résume pas simplement à animer les jeunes », dit-il.

Une enquête de la FSE-CSQ³, menée en 2014 auprès d'environ 3000 membres, démontre clairement l'intérêt du personnel enseignant pour la formation continue. La très grande majorité des personnes ayant répondu au sondage dit avoir à cœur de maintenir un haut niveau de compétence et utilise tous les moyens possibles pour y arriver.

Malgré son intérêt pour le perfectionnement, certains éléments, comme la pénurie de personnel, le manque de temps, la surcharge de travail, le choix de formations qui ne correspondent pas aux besoins et le manque de budget, freinent la volonté du personnel enseignant de se perfectionner. Or, la formation continue est essentielle pour assurer et maintenir la qualité de l'enseignement dans les écoles, selon Vincent Thivierge.

LE PARTAGE DES SAVOIRS

Parmi les personnes ayant participé à l'enquête, 75 % mentionnent avoir assisté à une ou à plusieurs formations organisées par leur commission scolaire ou par le MEES⁴, 68 % à une formation organisée par la direction d'établissement et 32 % à une formation offerte par un pair. Celle-ci est d'ailleurs la variante la plus appréciée des profs.

Pour Claudia, le partage de connaissances entre collègues est vraiment enrichissant. « On échange sur nos expériences, sur ce qu'on a essayé avec nos groupes. Si je m'intéresse, par exemple, aux classes flexibles et que je sais qu'une collègue l'applique depuis un certain temps dans sa classe, je vais la consulter. Elle me fait alors part de ses expériences. C'est informel, mais c'est accessible et pertinent. »

En étant pratiquement le seul de sa spécialité dans deux écoles, Vincent Thivierge avoue que les échanges entre collègues sont plus complexes pour lui. « On s'envoie des courriels, on se voit

lors de tournois organisés pendant des journées pédagogiques. Pour nous permettre de suivre de la formation continue ou de nous former entre nous, la commission scolaire propose de nous libérer. Mais si des suppléants ne sont pas disponibles, on annule ou on se voit après les cours, et là, c'est encore de l'extra », explique-t-il.

LA PÉNURIE : UN OBSTACLE

Le manque d'enseignantes et d'enseignants rend toutefois la possibilité de perfectionnement difficile. « La semaine dernière, on était quatre personnes inscrites à une formation en mathématiques, raconte Claudia. Finalement, faute de suppléant, l'une d'entre nous n'a pas pu se présenter. »

Pour régler le problème, les commissions scolaires proposent de plus en plus souvent des formations lors des journées pédagogiques. Selon le Conseil supérieur de l'éducation, environ 3 journées pédagogiques sur 15 étaient consacrées au perfectionnement en 1994-1995. En 2010-2011, c'était plutôt de 7,5 à 10 jours sur 20. « Je trouve cela déplorable, confie Claudia. On a besoin de ces journées pour effectuer notre planification ou nos corrections. »

UN CHOIX PAS TOUJOURS VARIÉ

Les sujets proposés par les commissions scolaires sont bien souvent orientés pour servir l'atteinte des objectifs plutôt que pour soutenir le développement professionnel et répondre aux besoins du personnel enseignant. « L'offre tend vers ce qui est idéal pour l'employeur. Si j'ai besoin d'une formation en particulier et qu'elle ne se trouve pas dans l'offre de l'employeur, je dois faire autre chose », dit Claudia.

1 Claudia est enseignante dans une école de la région de Vaudreuil. Pour pouvoir s'exprimer librement, elle a requis l'anonymat.

2 Vincent Thivierge est enseignant en éducation physique aux écoles Cuillierier et Sainte-Marthe, et membre du Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (SERV-CSQ).

3 Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

4 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

« Il y a quelques années, le choix de formations était varié. Maintenant, on nous en propose deux ou trois et, parmi elles, une seule me permet d'approfondir mes connaissances, ajoute Vincent Thivierge. Bien que cette formation augmente mon efficacité dans le suivi de l'évolution des élèves, elle n'est pas en lien direct avec la pédagogie et l'enseignement. J'aimerais avoir plus de flexibilité. »

Les profs sont nombreux à penser comme Vincent Thivierge. Selon les données d'une consultation menée en 2018-2019 par la FSE-CSQ auprès de ses membres, les enseignantes et enseignants considèrent quasi unanimement que la valorisation de la profession passe par la reconnaissance de leur expertise et de leur professionnalisme, notamment dans la formation continue. La grande majorité pense que le personnel enseignant devrait pouvoir choisir le sujet, la forme, le lieu et le moment pour se perfectionner.

LE SOUTIEN DE L'EMPLOYEUR, UNE NÉCESSITÉ

Vincent Thivierge précise qu'il est difficile de sentir l'appui de son employeur lorsque l'accès et la diversité des formations sont en déclin. Il ajoute que la perte de leur conseiller pédagogique n'a

fait que diminuer le suivi et l'importance accordés au perfectionnement des éducateurs physiques.

Pour lui, le nombre d'heures accordées au perfectionnement est également insuffisant. « Se faire annoncer le matin que tu dois rester à l'école faute de suppléant n'est pas une nouvelle qui souligne l'importance de la formation continue », dit-il.

Selon les données de la consultation, la majorité des enseignantes et enseignants souhaite également que les budgets alloués au perfectionnement soient augmentés.

Les deux enseignants interrogés dans le cadre de cet article soulignent qu'ils sont conscients du contexte dans lequel évolue leur employeur. Cependant, tous deux aspirent à mieux, pour eux-mêmes, mais surtout pour les enfants.



Vincent Thivierge

« Pour nous permettre de suivre de la formation continue ou de nous former entre nous, la commission scolaire propose de nous libérer. Mais si des suppléants ne sont pas disponibles, on annule ou on se voit après les cours, et là, c'est encore de l'extra. »

– Vincent Thivierge

CHANGEMENT DE CAP

Pour favoriser le perfectionnement, des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) sont mises sur pied depuis quelques années dans plusieurs milieux. L'objectif initial : permettre aux enseignantes et enseignants de réfléchir à leur pratique professionnelle et faire émerger des solutions à des problèmes identifiés.

Au fil du temps, toutefois, les CAP se sont éloignées de leur principal but et sont devenues un instrument au service de la gestion axée sur les résultats. Très souvent, elles visent la collecte de données, la standardisation, voire l'imposition de pratiques pédagogiques dites probantes.

Les résultats de la consultation menée par la FSE-CSQ démontrent que le personnel enseignant souhaite voir ces communautés retrouver leur visée de développement professionnel.



Photo iStock

LE RETOUR D'UN DÉBAT POURTANT RÉGLÉ

La création d'un ordre professionnel est un sujet qui revient souvent dans l'actualité. Pourtant, l'opinion du personnel enseignant n'a pas changé depuis le temps : il n'en veut pas.

Sylvie Lemieux | CONSEILLÈRE FSE-CSQ

Présentée à tort comme une recette infallible pour augmenter la qualité de l'éducation et mettre en valeur la profession enseignante, la mise sur pied d'un ordre professionnel serait en quelque sorte une solution miracle pour répondre à plusieurs problèmes, notamment le manque de ressources ou le sous-financement dans le réseau scolaire.

Lors des dernières élections québécoises, le candidat Jean-François Roberge¹ avait remis de l'avant le projet dans son plan de valorisation de la profession enseignante : « Depuis sa fondation, la Coalition Avenir Québec considère la création d'un ordre professionnel des enseignant(e)s comme une voie à privilégier. En conséquence, un gouvernement de la CAQ entamera un dialogue avec l'ensemble du corps enseignant avec l'objectif de l'instaurer. Précisons cependant que nous n'avons pas l'intention de créer un ordre professionnel contre le corps enseignant, mais bien avec lui². »

¹ Jean-François Roberge est aujourd'hui ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

² COALITION AVENIR QUÉBEC (2018). *Plan de valorisation de la profession enseignante : reconnaître l'expertise du personnel enseignant afin de l'aider à mener les élèves vers la réussite.*

« Si le ministre veut un ordre souhaité par les enseignantes et enseignants, ce n'est pas ici qu'il obtiendra du soutien. »

– Josée Scalabrini

LE PUBLIC DÉJÀ PROTÉGÉ

Le mandat d'un ordre professionnel n'est pas de valoriser une profession, mais de protéger le public en assurant une surveillance de ses membres. Or, l'Office des professions du Québec reconnaissait en 2002 que « dans l'exécution de leurs tâches, les enseignantes et les enseignants font l'objet de balises beaucoup plus élaborées que bon nombre de professions régies par le Code des professions³ ».

Depuis cet avis, deux aspects sont venus s'ajouter au processus de plainte déjà établi :

- Toute personne qui sollicite une autorisation d'enseigner ou qui travaille auprès d'élèves mineurs doit, depuis 2015, faire l'objet d'une vérification d'antécédents judiciaires.
- Chaque commission scolaire possède, depuis 2009, un protecteur de l'élève responsable du traitement des plaintes formulées par des parents ou des élèves.

De plus, une enseignante ou un enseignant ayant fait l'objet d'une plainte pour un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la fonction enseignante peut voir son brevet suspendu ou retiré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur⁴.

Pour prendre sa décision, le ministre bénéficie des recommandations d'un comité d'enquête s'apparentant à un comité de discipline d'un ordre professionnel. Surtout, les directions d'établissement et les commissions scolaires ont le pouvoir de sanctionner les enseignantes et enseignants pour de nombreux motifs, telles l'incapacité et la négligence à remplir ses devoirs.

« Il appartient d'abord et avant tout au ministre de faire connaître auprès du public l'ensemble des dispositions de la loi actuelle et de veiller à ce qu'elle soit mise en œuvre en cas de besoin, notamment par les directions d'école, au lieu de penser ajouter une nouvelle structure », affirme Josée Scalabrini⁵.



Photo Pascal Rathé

Josée Scalabrini

QUE VEULENT LES PREMIERS CONCERNÉS?

En 2004, 95 % des enseignantes et enseignants s'étaient prononcés en défaveur d'un ordre professionnel. Quinze ans plus tard, la FSE-CSQ a sondé des membres pour savoir si cette position reflète encore l'opinion de la majorité. Questionnées sans mise en contexte, 86 % des personnes répondantes ont dit être d'accord pour que la fédération s'oppose à la création d'un tel organisme. « Si le ministre veut un ordre souhaité par les enseignantes et enseignants, ce n'est pas ici qu'il obtiendra du soutien », poursuit-elle.

3 OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC (2002). *Avis de l'Office des professions du Québec sur l'opportunité de constituer un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants.*

4 Loi sur l'instruction publique (2019). LQ, chapitre II, article 26.

5 Josée Scalabrini est présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

MEMBRES DE DEUX ORDRES?

L'idée d'un ordre professionnel pour le personnel enseignant fait sourciller Sylvie Lajoie⁶. Déjà membre de l'OIIQ⁷, elle reconnaît d'emblée l'utilité d'en faire partie. Elle doute toutefois de la pertinence d'être membre d'un ordre pour son chapeau d'enseignante, « ne serait-ce que pour les coûts engendrés et pour le cumul des obligations. Ce n'est pas l'ordre en soi qui protège le public, mais les mécanismes qui l'accompagnent. Or, ils sont déjà là en ce qui concerne les enseignants ».

Par ailleurs, les enseignantes et enseignants font déjà de la formation continue. « Ce qu'il faudrait, c'est une offre plus équilibrée pour les soutenir dans leur désir de développement professionnel, tout en leur laissant le choix des formations, précise-t-elle. Ce serait désolant d'ajouter un organisme de surveillance lourd et énergivore, pour finalement faire un travail pour lequel la direction manque de temps et qui ne lui en fera pas gagner, au contraire. »

POUR UNE VRAIE VALORISATION

« Dans des pays où il n'y a pas d'ordre professionnel, par exemple la Finlande et la Corée du Sud, la profession enseignante est grandement valorisée par la société, et les résultats des élèves aux tests internationaux sont parmi les meilleurs. La valorisation de la profession, ça débute par le respect de l'expertise professionnelle et par la considération de l'opinion des personnes qui l'exercent dans les processus décisionnels », ajoute Josée Scalabrini.

Pour mettre en valeur la profession, la FSE-CSQ mène depuis une dizaine d'années la campagne Prof, ma fierté! « C'est en reconnaissant l'apport et les compétences des enseignants et en soutenant ces derniers dans leurs aspirations pédagogiques et professionnelles que nous valoriserons la profession. Écoutons nos profs, tenons compte de leurs besoins, allégeons leur tâche, donnons-leur de meilleures conditions de travail et investissons dans leurs solutions. Tant la profession enseignante que la réussite éducative s'en porteront mieux », conclut la leadeur syndicale.

86 %
**DES ENSEIGNANTES
ET ENSEIGNANTS**

sont d'accord pour que la
FSE-CSQ s'oppose à la création
d'un ordre.

L'EXPÉRIENCE DÉCEVANTE DE L'ONTARIO

En Ontario, un ordre professionnel pour le personnel enseignant existe depuis 1997. « Ça n'a pas apporté de plus-value, dit Rémi Sabourin⁸. Non seulement ce n'était pas nécessaire, mais ça a engendré certains problèmes, notamment en augmentant le nombre de procédures et en alourdissant les processus. Tout cela a fait hausser les dépenses en frais juridiques pour les syndicats qui défendent leurs membres auprès de l'ordre. »

Par ailleurs, les conseils scolaires doivent communiquer toute mesure disciplinaire à l'ordre. « Ce qui fait que les membres sont doublement “punis”, d'abord par l'employeur et ensuite par l'ordre ». Ainsi, une personne ayant subi une sanction doit, parfois longtemps après, suivre une nouvelle procédure qui mène à une double peine, ce qui n'aide aucunement à améliorer l'enseignement.

De plus, les révocations du droit d'enseigner restent très rares et, en Ontario comme au Québec, elles ne concernent essentiellement que les manquements graves.



Rémi Sabourin

Photo AEFO

⁶ Sylvie Lajoie est infirmière et enseignante au DEP en *Santé, assistance et soins infirmiers* au Centre de formation professionnelle de Lévis et membre du Syndicat de l'enseignement des Deux-Rives (SEDR-CSQ).

⁷ Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

⁸ Rémi Sabourin est président de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO).

ÊTRE PROF, UNE SOURCE DE FIERTÉ!

« Même s'ils croient souvent le contraire, ce que les enseignants font n'a rien de banal! »

Anne-Marie Tremblay | COLLABORATION

La campagne Prof, ma fierté! braque les projecteurs depuis sept ans sur les petits miracles qu'accomplissent les enseignantes et enseignants au quotidien. Son porte-parole, l'humoriste Pierre Hébert, en connaît un chapitre sur la profession.

En plus d'avoir été élevé dans une famille comptant plusieurs enseignants, il partage aussi sa vie avec une prof. « Je pense que je ne l'ai jamais vue faire seulement le nombre d'heures qu'elle est supposée travailler. Encore hier, je suis allé me coucher avant elle parce qu'elle corrigeait des copies », raconte-t-il.

DES GESTES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Passer des heures à plastifier des cartes, se rendre au magasin pour dénicher tout le matériel nécessaire à l'organisation d'une activité spéciale, ramasser des meubles usagés et les retaper pour améliorer sa classe : la conjointe de l'humoriste, à l'instar des autres profs, prépare mille et une choses pour ses élèves.

« Ces petits gestes ont une grande importance, argüe Pierre Hébert. J'ai rencontré une prof qui, pendant les quinze premières minutes de classe le matin, fait des toasts à ses élèves! » Une façon de s'assurer que tous ont le ventre plein pour débiter la journée.

« Les profs ne le réalisent peut-être pas toujours, mais, tout comme les médecins, ils sauvent des vies, soutient Pierre Hébert. Pour certains enfants, la classe, c'est le seul milieu sécuritaire qu'ils connaissent. » Et c'est à l'école qu'ils développent leur autonomie et leur confiance en eux.

UN TRAVAIL ADMIRABLE

C'est pour souligner leur dévouement que la campagne Prof, ma fierté! a été mise sur pied en 2012 par la FSE-CSQ¹. Vidéos présentant différentes facettes du métier, livre hommage, concours : cette initiative se décline sous plusieurs formes.

L'année 2019 ne fera pas exception à la règle, alors que des rencontres festives sont prévues dans différentes régions du Québec. Plusieurs capsules Web seront également diffusées au cours de l'année, présentant notamment la réalité de l'enseignement en milieu autochtone.

À surveiller sur la page Facebook de la campagne : facebook.com/profmafierte.

¹ Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).



Pierre Hébert

Photo Martin Girard

DE TRÈS BELLES HISTOIRES

Avec sa plume engagée, ses slams qui percutent, l'auteur David Goudreault partage sa passion pour les mots.

Anne-Marie Tremblay | COLLABORATION

Travailleur social de formation, David Goudreault est particulièrement sensible à la réalité de celles et ceux qui ont un parcours scolaire atypique, lui-même ayant vécu certaines difficultés à l'école.

« J'étais un jeune susceptible de décrocher, avec des épisodes de délinquance et de consommation, raconte-t-il. Aujourd'hui, je ne consomme plus et je me suis rendu jusqu'à l'université, notamment parce que des profs ont cru en moi, et ont valorisé mon écriture et mon goût pour la lecture. » Ils ont également su voir la valeur littéraire derrière les chansons rap de l'adolescent.



David Goudreault

CROIRE EN SOI ET EN LES AUTRES

David Goudreault estime que c'est en se plongeant dans les mots, alors qu'il manie la langue sous toutes ses formes, qu'il a donné un sens à sa vie. Une étincelle qu'il aimerait allumer autour de lui, entre autres en animant des ateliers de création littéraire dans les écoles.

¹ Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

D'ailleurs, en tant que porte-parole du concours *Ma plus belle histoire*, qui met en valeur les témoignages d'élèves inscrits à la formation générale des adultes, il visite différents milieux scolaires participants, incluant des classes de francisation en milieu carcéral.

« Même si la réalité d'un jeune décrocheur de 17 ans qui revient à l'école n'est pas la même que celle d'un homme en prison depuis 28 ans, ils ont tous les deux une histoire à raconter », explique-t-il.

L'auteur aide donc ces gens à mettre des mots sur leur parcours, parfois chaotique, souvent cahoteux. « Le fait d'écrire leur histoire leur permet souvent de prendre conscience du chemin parcouru, dit-il. Plusieurs y découvrent aussi leur intérêt ou leur talent pour l'écriture, alors que les enseignants apprennent à mieux connaître leurs élèves », ajoute-t-il.

50 HISTOIRES ET UN RECUEIL

Le concours *Ma plus belle histoire* est organisé depuis 2004 par la FSE-CSQ¹. Chaque année, un jury sélectionne les 50 meilleurs textes, qui sont ensuite publiés dans un recueil tiré à 5 000 exemplaires.

Au-delà de la fierté d'être publiée, David Goudreault estime que chaque personne participante est gagnante, puisque c'est pour elle l'occasion de découvrir la création littéraire, « un outil qui permet de s'exprimer, de se découvrir, d'exister... »

FINI LES DEVOIRS

Mieux vaut apprendre sa leçon que faire ses devoirs.

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Apprendre sa leçon s'utilise autant au sens propre, en rapport avec les études, qu'au sens figuré. On dira d'une personne qui répète fidèlement ce qu'on lui a commandé qu'elle a *appris sa leçon*. Par contre, il s'agit d'un anglicisme pour signifier qu'une personne est devenue plus sage ou plus prudente à la suite d'une mauvaise expérience. Dans ce cas, on dira qu'elle a *compris la leçon*.

En revanche, *faire ses devoirs* est une expression qui trouve tout son sens dans le contexte scolaire uniquement. Employée au sens figuré, elle constitue un anglicisme inspiré de *to do one's homework*. Ainsi, au lieu de dire d'une ou d'un collègue qu'elle ou il a *fait ses devoirs*, on dira plutôt qu'il connaît ses dossiers, qu'il

s'est renseigné, qu'elle a fait son travail, qu'elle possède son sujet, qu'il s'est préparé, qu'elle a rempli son mandat, qu'il a étudié la situation ou encore qu'elle a pris les mesures nécessaires.

Au fait, comment appelle-t-on celle ou celui qui donne des devoirs? Au primaire, on parlera d'une ou d'un *titulaire de classe*, ou *titulaire*. Au Québec, cela remplace définitivement *institutrice* et *instituteur*. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, collégial et universitaire, il s'agit d'une *professeure* ou d'un *professeur*. Quant à *enseignante* ou *enseignant*, c'est un terme générique et administratif qui englobe toutes ces personnes ainsi que les chargés de cours, les suppléants, les éducateurs à la maternelle, tous sexes confondus.



Service unique, protections adaptées L'assurance pensée pour les membres de la CSQ

À La Personnelle, nous vous proposons des **assurances de groupe auto, habitation et entreprise** pensées pour vous.



Des tarifs de groupe exclusifs



L'application La Personnelle : avec vous, en tout temps



Demandez une soumission et voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous
1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Assureur choisi par la **CSQ**





ON A INVENTÉ UNE ÉPARGNE QUI LIT L'AVENIR

Épargner au Fonds permet à des milliers de Québécois
de bien planifier leur projet de retraite.

C'EST ÇA, L'ÉPARGNE POSITIVE.

fondsftq.com

 **FONDS**
de solidarité FTQ

Votre médicament est-il couvert?

**Vous pouvez maintenant le
vérifier à l'aide de notre
application mobile**

Téléchargez dès aujourd'hui l'application
SSQ Services mobiles afin de profiter de
cette fonctionnalité ainsi que de nombreuses
autres conçues pour vous simplifier la vie!

